
L'an mil neuf cent soixante quinze, le MARDI 28 OCTOBRE à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT.DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc -
BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE.KUNE Maurice-
FOSSARD Charlemagne - THEVENIN Marc - FERRERE Chan-
tilly - BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine-
ROBERT Valère - Mme BENARD Jules - Mme ROCHE Valère -
MM. AFFEJEE Abdoul-Hack - TANDRYA Fred - MONDON Jean-
Claude - LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - MM. NANDO
Raymond - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - MAINGARD Paul-
LAURET Gérard - BOYER Eric - de BALBINE Alexandre.

Etaient représentés :

M. BEDIER Francis	par M. APAVOU Antoine
M. LICHARDY André	par M. GERARD Marc
Mme FUTHAZAR Hugues	par M. BOYER Eric

Absent excusé : M. FONTAINE Frantz

JTA - Le Maire certifie
le compte-rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie de Saint-Denis le
NOVEMBRE 1975 et que
le nombre de conseillers
présents a été de 27 sur
37 en exercice./.

LE MAIRE,
A.D. LEGROS

Les autres conseillers étaient absents et non
excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux
actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution
de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'or-
ganisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'ar-
ticle 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un
secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur
Marc GERARD ayant obtenu la majorité des suffrages
a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a
acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :